

Cameroun | Région de l'Extrême-Nord | Enquête sur les Intentions de Retour
Round 18 | 28 Mars – 08 Avril 2019



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne



United Nations
CERF

Central
Emergency
Response
Fund



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations

Mission du Cameroun

Sous-Bureau de Maroua

UN House Comice

Maroua

Région de l'Extrême-Nord

Cameroun

Tél. : +237 222 29 23 00

E-mail : DTMCameroon@iom.int

Sites web : <https://ww.iom.int/fr/countries/cameroon> et <https://displacement.iom.int/cameroon>

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, archivée ou transmise sous quelque forme et de quelque façon, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre sans l'autorisation préalable de l'éditeur.



Cameroun | Enquête sur les intentions de retour

Région de l'Extrême-Nord

Round 18 | 28 Mars – 08 Avril 2019



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	4
2. MÉTHODOLOGIE	4
3. LIMITES.....	5
4. FAITS SAILLANTS	6
5. INTENTIONS DE RETOUR.....	7
I- Période envisagée pour le départ du lieu de déplacement.....	9
II- Raisons de l'intention de départ de la zone de déplacement	9
III- Raisons motivant l'intention de rester dans la zone de déplacement	10
IV- Ménages ayant l'intention de quitter leur zone de déplacement : raisons empêchant le départ immédiat.....	10
V- Ménages ayant l'intention de rester dans leur zone de déplacement : facteurs nécessaires à leur retour	11
6. RAISONS DE RETOUR DES POPULATIONS RETOURNÉES.....	11
7. CONCLUSION.....	12

I. INTRODUCTION

Les déplacements dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, principalement le fait du conflit avec Boko Haram ayant débuté en 2014, restent complexes. La région accueille toujours de nombreuses populations déplacées internes (PDI), réfugiées, et retournées. De manière croissante, les populations déplacées quittent leur lieu de déplacement pour retourner dans leur localité d'origine ou s'installer ailleurs. Soixante-huit pour cent de ces retours ont été enregistrés entre 2014 et 2017, 31 pour cent en 2018, contre un pour cent entre janvier et mars 2019. Compte tenu de cette tendance à la hausse du nombre des retours d'une période à une autre, il est important d'évaluer les intentions de retour des individus toujours déplacés afin de fournir l'assistance nécessaire à la réintégration des personnes étant déjà rentrées dans leur zone d'origine, ainsi qu'à celles qui ont l'intention de rentrer dans un futur proche.

Avec sa Matrice de Suivi des Déplacements (DTM), l'OIM continue de fournir des informations essentielles sur les populations déplacées pour aider à la priorisation de l'assistance humanitaire. La DTM est mise en œuvre à plusieurs niveaux géographiques et administratifs afin d'obtenir l'information la plus précise et la plus complète possible. Cela inclut des évaluations au niveau des départements, des arrondissements et des villages. Dans le cadre de sa DTM, l'OIM a développé un questionnaire à destination des ménages déplacés, incluant une enquête sur les intentions de retour.

Ce rapport fournit des informations relatives aux intentions de retour des personnes déplacées internes et des réfugiés hors camp. En recueillant des informations sur les intentions de mouvement, souvent influencées par la recherche de moyens de subsistance et le manque de disponibilité de services de base sur les lieux de déplacement, et sur les raisons justifiant les intentions de retour ou de déplacement continu, le rapport permet de mieux comprendre le processus de décision des ménages déplacés quant à un potentiel retour, ainsi que les conditions nécessaires à un retour durable.

2. MÉTHODOLOGIE

Lors du round 18, l'enquête a été menée par le biais d'un questionnaire adressé aux ménages déplacés, du 28 mars au 08 avril 2019 dans les six départements de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Un total de 2 933 chefs de ménages PDI et Réfugiés hors camp ont répondu au questionnaire dans 536 localités les accueillant, représentant un total de 22 325 personnes déplacées. Les répondants ont été choisis de manière aléatoire parmi la population déplacée vivant dans les localités évaluées. Trente-cinq pour cent des personnes interrogées étaient des femmes chefs de ménages. Avant leur participation, les objectifs de l'enquête ainsi que la nature volontaire de la participation à l'enquête ont été clairement expliqués aux personnes interrogées. L'échantillon a été défini en utilisant un intervalle de confiance de 95 pour cent sur une population totale de 333 600 individus¹, avec une marge d'erreur des données égale à 5 pour cent.

L'enquête auprès des ménages déplacés s'est faite en collaboration avec les autorités administratives de la région de l'Extrême-Nord. La supervision de l'enquête, comme prévoit la nouvelle méthodologie mise en place, a été assurée par des énumérateurs DTM en collaboration avec les points focaux désignés par les autorités administratives dans les arrondissements.

Par ailleurs, il faut noter que d'un round à un autre, de nouveaux déplacements sont enregistrés, au cours desquels les personnes déplacées fuient leur localité d'origine pour s'installer dans des localités non couvertes par la DTM. Par la suite, ces nouveaux lieux de déplacement sont intégrés dans les évaluations de la DTM, entraînant en conséquence une plus vaste couverture de villages affectés par les déplacements. Ceci permet de faire le suivi le plus complet possible des déplacements des populations et d'évaluer leurs besoins et vulnérabilités, et ainsi de mieux orienter les actions humanitaires visant ces populations.

¹ La population déplacée était composée de 253 813 personnes déplacées internes et 79 787 réfugiés hors camp au round 17.

3. LIMITES

Les difficultés qui ont impacté le déroulement de l'enquête ont été les suivantes :

- Cinq localités accueillant les populations cibles ont été interdites d'accès par l'armée et huit autres ne sont pas sécurisées. Par conséquent, les déplacements des énumérateurs dans ces localités ont été impossibles. La collecte de données dans les ménages s'est ainsi déroulée dans 75 pour cent des villages accueillant les PDI et Réfugiés hors camp.
- Certains chefs de ménages étaient indisponibles pour cause de travaux dans les champs.

Face aux difficultés, les stratégies suivantes ont été adoptées pour continuer l'enquête :

- Dans le cas des villages où l'accès était interdit, les données ont été collectées par téléphone et les enquêtes ménages ont été réalisées dans d'autres localités du même département pour garder le même niveau de représentativité de la cible.
- Dans le cas des villages où la sécurité était précaire, les informations liées à la sécurité dans ces zones, reçues des guides locaux et des chefs de villages, ont permis aux énumérateurs de continuer l'évaluation. Par ailleurs des consignes de sécurité ont été données par les forces de maintien de l'ordre à chaque check point.
- Les enquêteurs se sont rendus dans les localités le plus tôt possible pour s'entretenir avec les ménages avant leurs départs pour leurs travaux champêtres.
- Les enquêteurs ont parfois dû se rendre dans les champs pour pouvoir discuter avec les informateurs clés ou ont dû repasser à leur domicile après les travaux champêtres.

4. FAITS SAILLANTS

DÉPLACEMENT



La dix-huitième collecte de données de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM – Avril 2019) a identifié 262 831 PDI, 50 981 Réfugiés hors camp et 110 023 Retournés.



INTENTIONS DE RETOUR

21 pour cent des ménages déplacés (PDI et Réfugiés hors camp) enquêtés ont indiqué leur intention de quitter leur zone actuelle de déplacement, dont 18 pour cent pour retourner dans leur localité d'origine et 3 pour cent pour se déplacer dans une localité tierce. 79 pour cent ont quant à eux indiqué leur volonté de rester dans leur localité de déplacement.



94 pour cent de la population enquêtée affirme avoir été déplacée par le conflit, 5,9% par des inondations et d'autres facteurs climatiques, et 0,1% par des conflits intercommunautaires.



Selon les personnes enquêtées, les trois raisons principales empêchant leur retour dans leurs localités d'origine sont : l'attente d'une évolution positive de la situation sécuritaire dans les localités d'origine (43%), le manque de moyens financiers pour le retour (43%), et la destruction de leur logement dans les localités d'origine (37%).²



Parmi les populations déplacées actuellement présentes dans la région, trois pour cent ont été déplacées entre janvier et mars 2019, et neuf pour cent affirment avoir été déplacées en 2018. Le reste de la population cible a été déplacée pendant les périodes suivantes : 4 pour cent avant 2014, 22 pour cent en 2014, 27 pour cent en 2015, 24 pour cent en 2016, et 9 pour cent en 2017.



Les quatre conditions principales nécessaires au retour, selon la population enquêtée, sont : la présence des forces de sécurité dans la zone d'origine (72%), la réhabilitation des maisons endommagées (33%), l'apport d'aide internationale dans le village d'origine (31%), et l'amélioration de l'accès aux services de base (28%).³



Environ 39 pour cent des ménages déplacés internes vivent dans des communautés hôtes, 24 pour cent vivent dans des abris spontanés, 19 pour cent sont retournés dans leurs habitats initiaux, 10 pour cent vivent en location, sept pour cent dans des nouveaux domiciles personnels acquis, et moins de 1 pour cent vit dans des centres collectifs.⁴



Les raisons principales de retour des ménages retournés étaient l'amélioration des conditions de sécurité dans le lieu d'origine (46%), l'accessibilité à la terre cultivable (32%), et le manque de moyens de subsistance dans le lieu de déplacement (14%).

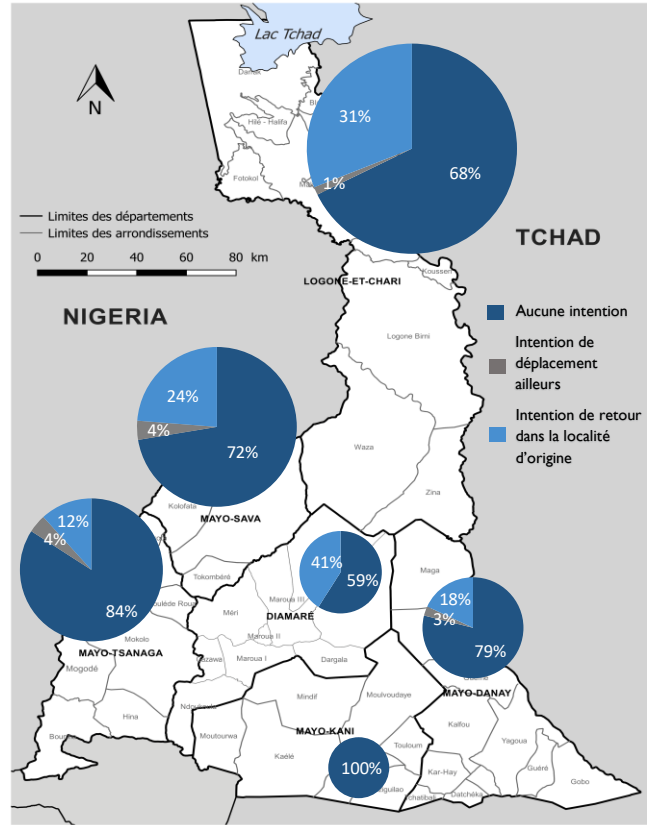
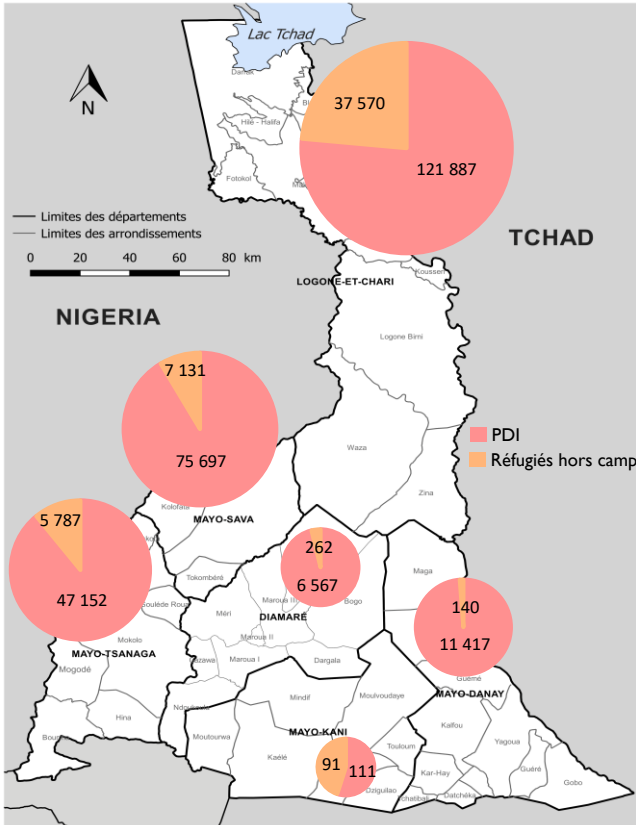
² Les réponses n'étaient pas exclusives.

³ Les questions relatives aux raisons justifiant les intentions de retour étaient à choix multiples, avec des réponses non exclusives.

⁴ Ce pourcentage est relatif à l'ensemble des populations cibles.

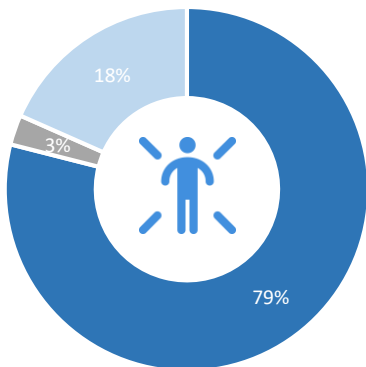
Répartition des personnes déplacées

Intentions de retour par départements

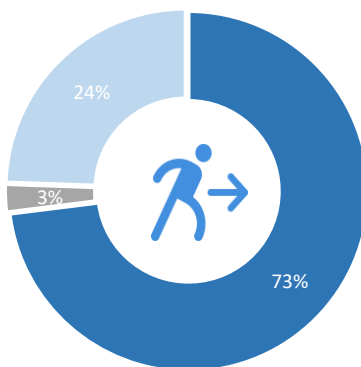


5. INTENTIONS DE RETOUR

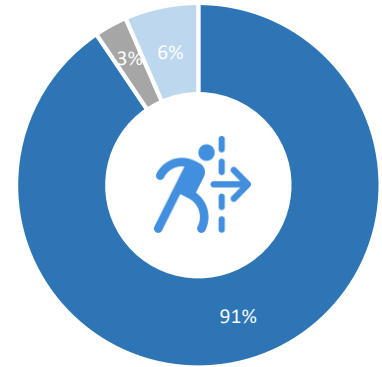
Intentions de retour des PDI et Réfugiés hors camp



Intentions de retour des PDI



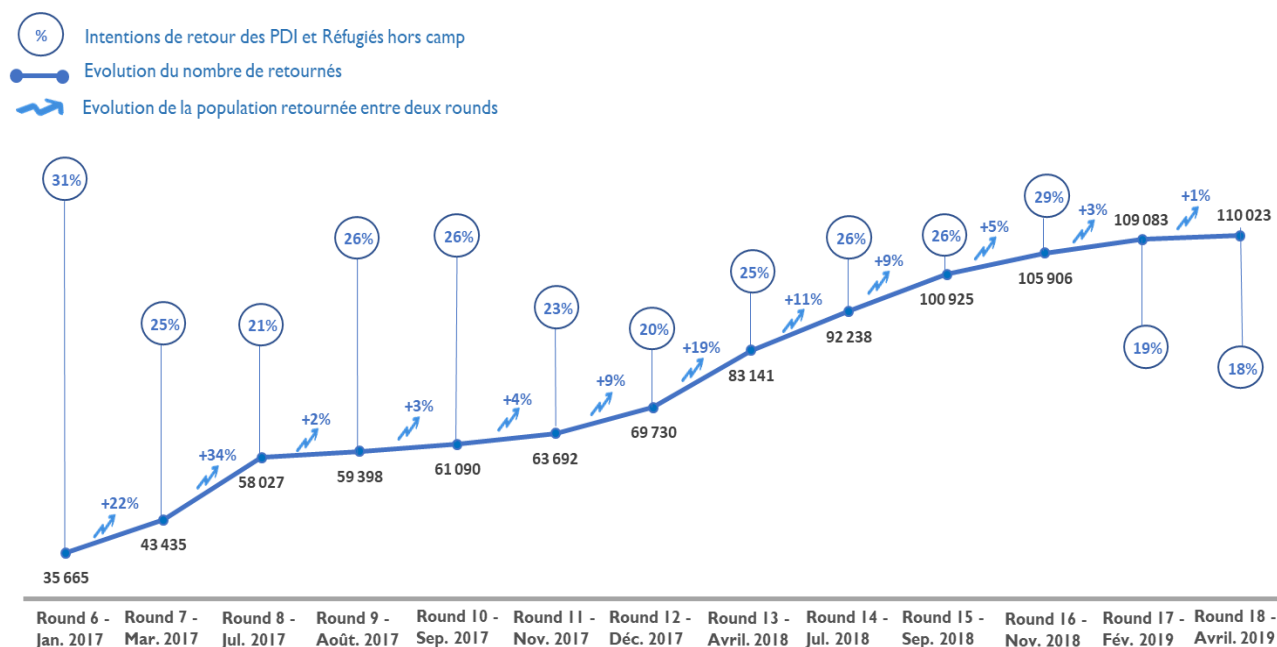
Intentions de retour des Réfugiés hors camp



- Aucune intention de retour
- Intention de se déplacer vers d'autres localités
- Intention de se déplacer vers la localité d'origine

D'après l'enquête menée auprès des ménages encore déplacés, la majorité (79%) déclare ne pas vouloir retourner dans leurs localités d'origine. Certains, à cause de l'insécurité qui perdure encore dans les localités de retour, et d'autres parce qu'ils sont bien installés dans les lieux de déplacement où ils ont accès à plusieurs ressources. Concernant la catégorie de déplacés qui ont l'intention de retourner (18%), les PDI sont beaucoup plus motivées que les Réfugiés hors camp. Par ailleurs, trois pour cent des déplacés ont l'intention de se réinstaller dans une autre localité à la recherche des meilleures conditions de vie.

Évolution des intentions de retour du Round 6 (Janvier 2017) au Round 18 (Avril 2019)

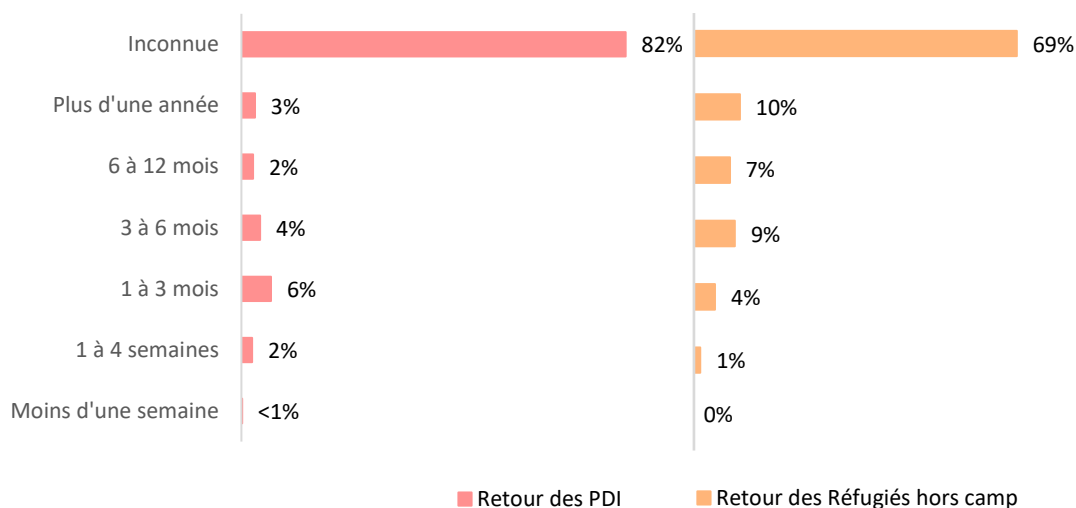


Depuis janvier 2017, le nombre de retournés ne cesse d'augmenter, et les résultats de l'évaluation montrent que les intentions de retour des populations déplacées changent d'une période à une autre et évoluent en fonction des différents événements survenus entre ces périodes. Le retour au calme dans certaines localités, considéré comme la raison principale de retour, a permis d'enregistrer des retours à chaque round.

Les intentions de retour ont baissé depuis le début de l'année 2019 (allant de 29% à 18%), car plusieurs incursions de groupes armés ont été observées dans certains départements et localités d'origine remettant en cause la décision de nombreuses personnes déplacées de retourner dans leur lieu d'origine. Par ailleurs, dans toute la région de l'Extrême-Nord, 49 localités, où des attaques ont poussé des populations à se déplacer, sont encore vides, reflétant l'importance de la sécurité pour les retours des populations déplacées vers leur lieu d'origine.

Malgré tout, 4 117 nouveaux retournés ont été identifiés depuis janvier 2019, dans les zones où la sécurité est assurée. La sécurité est notamment assurée par la présence de bases militaires dans certaines zones de retour (Mokolo, Mora, Kolofata, Amchidé, Kérawa, Waza, Makary, Fotokol, et Maltam), ce qui entraîne la baisse des incursions des groupes armés. La présence et l'assistance renforcées des acteurs humanitaires dans certaines zones de retours facilite également le retour des populations déplacées.

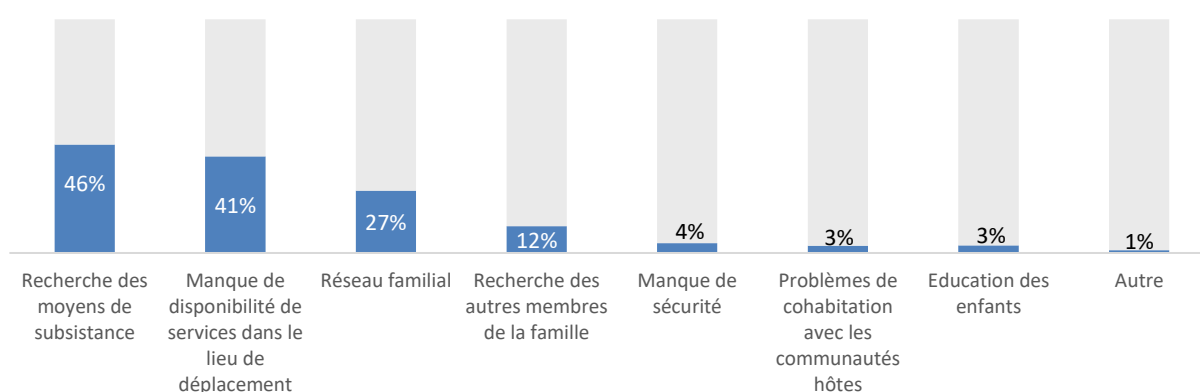
I- PÉRIODE ENVISAGÉE POUR LE DÉPART DU LIEU DE DÉPLACEMENT



La majorité des ménages qui projettent un retour dans leur localité d'origine affirme avoir pour projet de quitter leur zone actuelle de déplacement dans un futur indéterminé (80%). Ce pourcentage reflète le fait qu'un grand nombre de ménages déplacés manque de moyen pour le déplacement, et espère un changement positif de leur situation actuelle. Les ménages restants comptent se déplacer d'ici 1 à 4 semaines (2%), 1 à 3 mois (6%), 3 à 6 mois (5%), 6 à 12 mois (3%), et dans plus d'une année (4%).

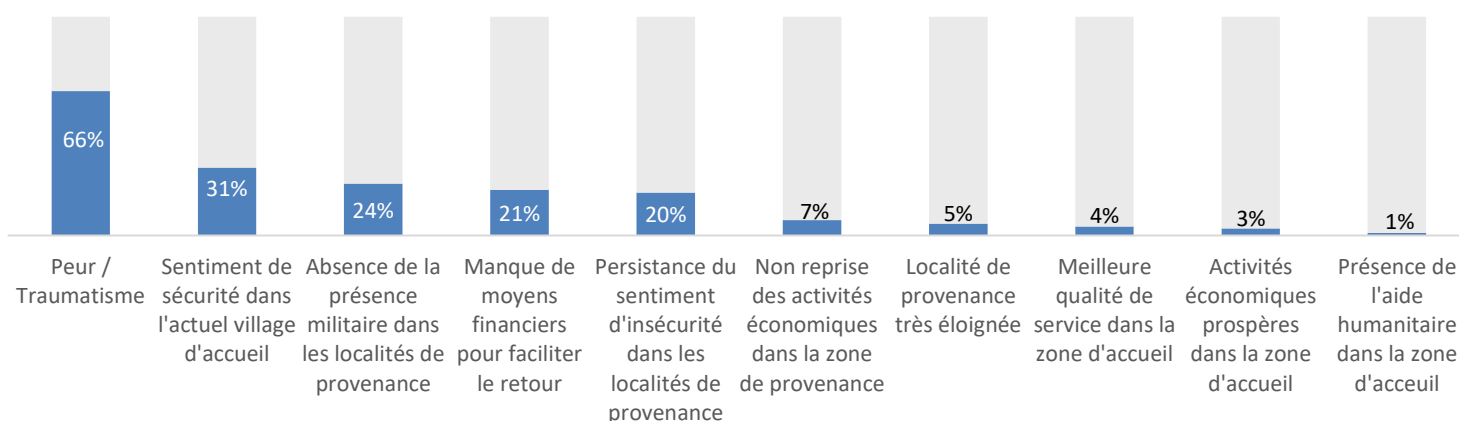
Par ailleurs, le nombre de ménages retournés identifiés depuis la dernière enquête sur les intentions de retour a augmenté de cinq pour cent, passant de 15 763 à 16 478 ménages. Cette augmentation des retours concorde avec les résultats de l'évaluation de novembre 2018 lors de laquelle les personnes déplacées internes envisageaient des retours au plus tard six mois après cette enquête (7%).

II- RAISONS DE L'INTENTION DE DÉPART DE LA ZONE DE DÉPLACEMENT



Lors de chaque évaluation, certaines populations déplacées expriment leur intention de quitter leur zone d'accueil. D'après les résultats obtenus, les facteurs qui influencent leur décision sont : la recherche des moyens de subsistance (46%), l'absence de services de bases dans les lieux de déplacement, et le regroupement familial (27%). Par ailleurs, certaines vont à la recherche d'autres membres de la famille qui ont disparu pendant leur déplacement (12%), et d'autres ne se sentent pas en sécurité (4%), ou ont des problèmes de cohabitation avec les communautés hôtes (3%), ou souhaitent aller dans des localités où les enfants pourront aller à l'école (3%).

III- RAISONS MOTIVANT L'INTENTION DE RESTER DANS LA ZONE DE DÉPLACEMENT

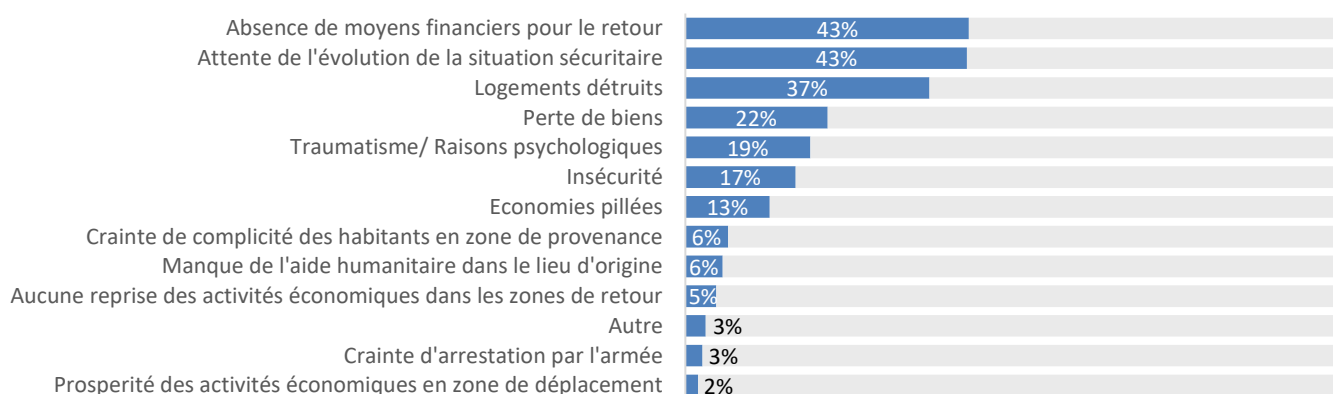


D'après les entretiens avec les ménages déplacés lors de cette période d'avril 2019, il en ressort que ces populations sont encore traumatisées par les faits vécus dans les localités d'origine (66%) et souhaitent donc rester dans leur zone actuelle de déplacement.

Par ailleurs, 31 pour cent donnent le sentiment de sécurité dans leur zone actuelle de déplacement comme raison pour laquelle ils souhaitent rester sur le lieu de déplacement, 24 pour cent soulignent l'absence de militaires dans leurs localités d'origine, et 20 pour cent font valoir le sentiment d'insécurité dans les localités de provenance. Ces facteurs démontrent l'importance de la dimension sécuritaire dans la décision de retourner dans la localité d'origine.

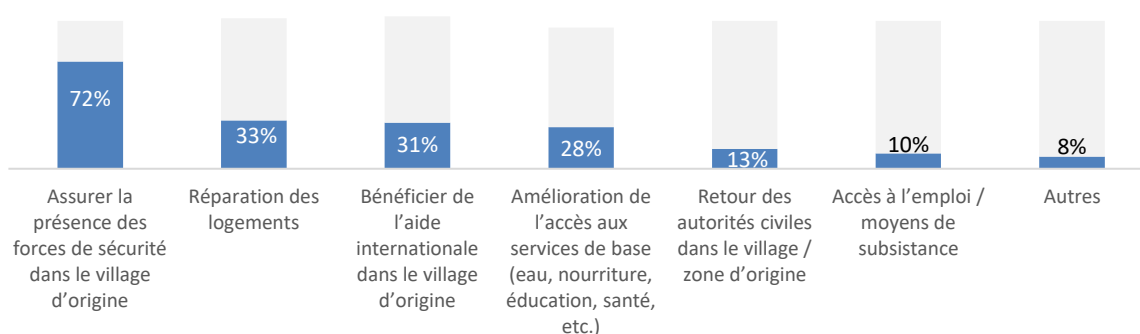
Il faut aussi noter que certains (21%) n'excluent pas le fait de rentrer du moment qu'ils reçoivent un appui financier pour faciliter leur retour. Une faible minorité (1%) présente la présence de l'aide humanitaire dans la zone d'accueil comme un facteur important dans leur décision de rester.

IV- MÉNAGES AYANT L'INTENTION DE QUITTER LEUR ZONE DE DÉPLACEMENT : RAISONS EMPÊCHANT LE DÉPART IMMÉDIAT



Les ménages ayant la volonté de quitter leur zone de déplacement restent dans l'attente de l'évolution de la situation sécuritaire dans leur localité d'origine (43%) et d'une meilleure situation financière (43%) avant de pouvoir retourner. Ces raisons restent les plus évoquées comme obstacle au retour immédiat. Il ressort dans cette catégorie que 37 pour cent des ménages ont des logements détruits dans leur zone d'origine, 22 pour cent ont perdu tous leurs biens pendant la fuite, et 19 pour cent ne rentrent pas à cause du traumatisme subi ou autres raisons psychologiques.

V- MÉNAGES AYANT L'INTENTION DE RESTER DANS LEUR ZONE DE DÉPLACEMENT : FACTEURS NÉCESSAIRES A LEUR RETOUR



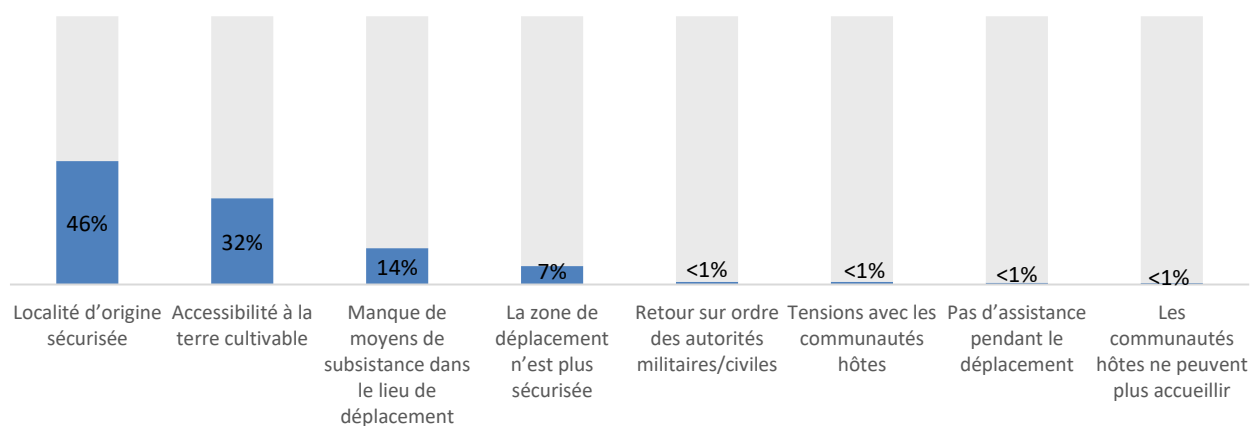
La sécurité demeure une préoccupation majeure, et la perception d'un manque de sécurité dans les zones d'origine entrave les dynamiques de retour. En effet, 72 pour cent des ménages, soit un pour cent de plus que la dernière enquête du mois de novembre 2018, ayant l'intention de rester dans leur zone actuelle de déplacement, affirment que la présence des forces de sécurité dans leurs zones de provenance est un facteur nécessaire à un éventuel retour.

D'autres facteurs importants nécessaires au retour sont également à souligner : 33 pour cent des ménages demandent la réparation des logements, 31 pour cent veulent bénéficier d'une assistance humanitaire, 28 pour cent demandent l'amélioration de leur accès aux services de base.

6. RAISONS DE RETOUR DES POPULATIONS RETOURNÉES

Les populations retournées sont enregistrées depuis 2014 (16 478 ménages pour 110 023 individus). Une enquête menée auprès d'un échantillon de 1 743 ménages a permis d'enregistrer plusieurs raisons de retour. Parmi celles-ci, la sécurisation des localités d'origine (46%), l'accès à la terre cultivable (32%), et le manque de moyens de subsistance dans la zone d'accueil (14%) sont les raisons principales de retours. D'autres raisons ont été mentionnées telles que l'insécurité dans la zone déplacement (7%), le manque d'assistance humanitaire lors des déplacements (moins de 1%), le fait que les communautés hôtes n'aient plus la capacité de les accueillir (moins de 1%), et des retours sur ordre des autorités militaires et/ou civiles (moins de 1%).

Les populations retournées dans leurs localités d'origine ont toujours besoin d'une assistance pour une bonne réintégration. Pendant les entretiens avec les chefs de ménages retournés, ces derniers ont exprimé avoir besoin d'une aide pour la réparation de leurs logements détruits ainsi qu'une assistance pour la relance de leurs activités agricoles.



7. CONCLUSION

Ce rapport présente les résultats de l'enquête menée auprès d'un échantillon de ménages déplacés identifiés lors du round 18 de la DTM à l'Extrême-Nord. Cette enquête a été réalisée entre le 28 mars et le 08 avril 2019.

Le retour de 4 117 personnes dans les localités d'origine a été enregistré depuis la dernière enquête de novembre 2018. Les résultats montrent un retour progressif des populations encore déplacées, dans leurs localités d'origine. La présence des bases militaires et des acteurs humanitaires dans certaines localités sont les facteurs principaux de retour exprimés par les ménages interrogés.

La communauté humanitaire, d'un commun effort avec l'Etat, met en œuvre des programmes dans certaines zones, notamment d'appui à la réhabilitation des infrastructures et des logements personnels, ainsi que de revitalisation économique et d'accès aux services de base. Ces activités pourraient garantir la durabilité des retours et en encourager d'autres.

Le retour dans les zones d'origine reste une solution durable pour les populations déplacées : pour assurer leur retour, le Gouvernement et l'ensemble de la communauté humanitaire doivent continuer le renforcement des mécanismes de relèvement précoce pour les retournés, dans les zones où cela est possible en termes de sécurité notamment. Finalement, l'enquête montre que les facteurs qui encourageraient les retours des populations déplacées dans leur zone d'origine sont : une présence sécuritaire accrue dans les zones de retour, l'amélioration des infrastructures sociales de base (eau, santé et éducation), la relance économique, et un soutien psychosocial aux populations encore traumatisées par les faits vécus. Ces éléments pourraient renforcer la motivation et capacité de retour.